

### Circuit N° 1 : Les Gagneries 5,4 km - 1h30

**Quelques curiosités :**  
*Mare de la fontaine du promener, Pas de St Malo*

Le nom GAGNERIE vient du mot GAGNER, au sens archaïque de FAIRE PAÎTRE (Le Littré, 1880). Dans la Brière des îles, la partie centrale, plus élevée, est appelée "GAGNERIE". Autrefois, elle était occupée par une lande où dominaient l'ajonc nain et des bruyères, parfois du genêt d'Angleterre. Puis elle fut réservée à l'agriculture et dans une moindre mesure à l'élevage, et était dominée par un ou des moulins dans les îles les plus importantes. Pour ne pas perdre un mètre carré de terre cultivable, on n'y trouvait ni arbre ni haie. En l'absence de clôtures, les champs étaient délimités par des bornes. A Saint-Malo-de-Guersac, la "Gagnerie de Guersac" occupe le centre de l'île. D'autres gagneries occupent le reste de l'île.

### Circuit N°2 : Les Chaussées 8,5 km - 2h15

**Quelques curiosités :**  
*Croix et four à pain de la Ganache, Ponts et passerelles du Brivet, Réserve naturelle Pierre Constant.*

**Signification d'une "CHAUSSEE" en Brière :**  
Chemin surélevé permettant l'accès au marais.

**Recommandations pour bien randonner dans le Parc Naturel Régional de Brière :**  
Stationner sur les parkings proches du départ des chemins.  
Suivre le balisage, ne pas prendre de raccourcis. Utiliser les passages cloutés pour la traversée des voies routières.  
Ne pas laisser de trace de son passage, ni déchets. Respecter les pratiques des autres usagers.  
Avoir toujours son chien à portée de vue et de voix. Ne pas pénétrer dans les propriétés privées.  
Penser aux autres, à la sérénité de la nature.

Marais de Donges  
①



Croix de la Ganache  
②



②

Four à pain de la Ganache  
③

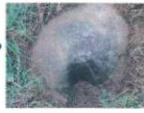


③

Pas de Saint Malo  
④



④



Eglise & Centre Bourg  
⑤

⑤

Marais de Grande Brière Mottière  
⑥



⑥



Maison de l'Éclusier  
⑦

⑦

Réserve Pierre Constant  
⑧



⑧

### Un peu d'histoire...

**MARAIS DE DONGES**  
Formé de prairies appartenant à des particuliers, il a été drainé pour l'élevage du bétail en 1825 par la Compagnie Debray.

**CROIX DE LA GANACHE**  
Croix ancienne en granit (XVIIe, XVIIIe), avec un christ de style primitif sculpté en saillie. Une petite niche consacrée à la vierge est ménagée dans le socle en béton refait au XXe.

**PAS DE SAINT MALO**  
Roche qui émerge au ras du sol au lieu-dit "La Garenne". Selon la légende, Saint Malo évêque d'Aleth sur l'estuaire de la Rance, revenant de Saintes où il avait fuit les persécutions, est passé sur l'île de Guersac. Son cheval a buté sur cette roche qui a conservé la trace de son sabot. Cette légende est à l'origine du nom de la commune.

**MARAIS DE GRANDE BRIERE MOTTIERE**  
Il est traversé par quatre grands canaux rectilignes réalisés entre 1932 et 1936 pour favoriser un meilleur écoulement des eaux. Ce marais a la particularité d'être la propriété indivise

de tous les habitants de 21 communes limitrophes : les Lettres patentes de François II, duc de Bretagne, officialisent en 1461 les droits d'usage basés sur la propriété collective et indivise du marais.

**MAISON DE L'ÉCLUSIER**  
Située au point de contact entre les marais de Donges et le marais de Grande Brière Mottière, la Maison de l'Éclusier était la demeure de l'éclusier chargé de manoeuvrer les portes. Les écluses du canal, en bois, datent du XIXe siècle. Sur le Brivet, des écluses similaires ont été remplacées au XXe siècle par une vanne métallique verticale automatisée. Ces écluses jouent un rôle dans la régulation du niveau de l'eau dans les marais.

**ROZE, un port important**  
La position de Saint-Malo-de-Guersac, à la jonction du Brivet et du marais, en a fait un port important pour les échanges et les transports : la tourbe et le "noir" étaient acheminés jusqu'à Nantes ou Vannes à bord de "chaloupes" chargées à Rozé. Des chantiers de construction navale s'y sont développés jusqu'à la moitié du XIXe siècle. Nombre d'habitants de Guersac étaient marins ou capitaines au long cours.

Extrait de Scans 25 IGN  
IGN- 2011  
Autorisations n° 40-11.030

Source : Ville de Saint-Malo-de-Guersac  
S10 Communautaire de la CARENE

En dehors de la période allant de juin à octobre, certaines portions de chemins peuvent être inondées.

Mairie de Saint-Malo-de-Guersac  
Tél : 02.40.91.16.94  
mairie@saintmalodeguersac.fr  
Site internet : www.saintmalodeguersac.fr

Edition 2011